

Paris, le 8 octobre 2025

L'ÉPARGNE SALARIALE ET L'ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIVE PLÉBISCITÉES PAR LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS

L'AFG dévoile les résultats de son enquête semestrielle sur l'épargne salariale et l'épargne retraite collective d'entreprise au 30 juin 2025. Ces chiffres témoignent de la confiance croissante accordée à ces dispositifs, qui jouent un rôle toujours plus essentiel dans le partage de la valeur au sein des entreprises, le financement de l'économie et la préparation de l'avenir des salariés.

-  **220,7 milliards d'euros d'encours total** (+11,5 % vs juin 2024) ;
-  **Des versements en hausse à 16,3 milliards d'euros** (+1,1 milliard d'euros vs juin 2024) ;
-  **La collecte nette s'élève à 5,2 milliards d'euros** (+11,7 % vs juin 2024) ;
-  **L'épargne retraite collective d'entreprise** (PERCO et PER Collectif) marque une croissance de **+12,9 % sur un an à 36,7 milliards d'euros** ;
-  **Près de 40 % de l'épargne retraite collective d'entreprise** est placée en gestion pilotée.

Chiffres-clés à fin juin 2025

Total épargne salariale : PEE et épargne retraite	Focus épargne retraite : PERCO et PER Collectif
220,7 Mds€ d'encours dont 184 Mds€ pour les PEE (vs 198 Mds€ en juin 2024, soit +11,5 %)	36,7 Mds€ d'encours (vs 32,5 Mds€ en juin 2024, soit +12,9 %)
429 600 entreprises équipées (vs 407 000 en juin 2024, soit +5,6 %)	251 800 entreprises équipées (vs 231 100 en juin 2024, soit +9,0 %)
13,3 millions d'épargnants (vs 12,8 millions en juin 2024, soit +3,5 %)	4,5 millions d'épargnants (vs 4,2 millions en juin 2024, soit +6,0 %)
16,3 Mds€ de collecte brute (vs 15,2 Mds€ en juin 2024, soit +7,5 %)	2,8 Mds€ de collecte brute (vs 2,5 Mds€ en juin 2024, soit +9,8 %)
5,2 Mds€ de collecte nette (vs 4,7 Mds€ en juin 2024, soit +11,7 %)	1,8 Md€ de collecte nette (vs 1,7 Md€ en juin 2024, soit +11,4%)

- [Consulter les statistiques sur la tenue de compte en épargne salariale](#)
- [Consulter les statistiques sur les actifs d'épargne salariale et d'épargne retraite](#)



Contact Presse :

Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
 17 Square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
 Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr

1. Flux et comportements des épargnants

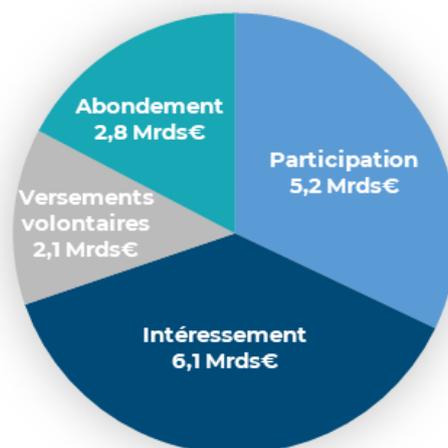
a. Des versements et des rachats en hausse significative

Plus de **16,3 milliards d'euros** ont été versés sur les plans d'épargne d'entreprise (PEE) et les plans d'épargne retraite collectifs (PERCO/PER Collectif) au cours des six premiers mois de l'année 2025, **représentant une hausse de +7,5 %**. Bien que les versements volontaires se concentrent souvent sur le second semestre, ils se situent d'ores et déjà à un niveau élevé, en croissance de plus de 10 % sur un an.

Répartition et sources des versements :

- ✓ **5,2** milliards d'euros proviennent de la participation (+ 5,3 %) ;
- ✓ **6,1** milliards d'euros proviennent de l'intéressement (+ 6,8 %) ;
- ✓ **0,1** milliard d'euros proviennent de la prime de partage de la valeur ;
- ✓ **2,1** milliards d'euros sont issus des versements volontaires de la part des salariés (+ 11,4 %) ;
- ✓ **2,8** milliards d'euros proviennent de l'abondement de l'entreprise (+ 5,1 %).

Origine des flux bruts versés sur les dispositifs d'épargne salariale (6 mois 2025)



Les **rachats** sont en légère hausse, atteignant **11,1 milliards d'euros** (contre 10,5 milliards d'euros en juin 2024). Ils se répartissent entre :

- ✓ **10,2** milliards d'euros sur les PEE et CCB (Compte Courant Bloqué) ;
- ✓ **0,9** milliard d'euros sur les PERCO et PER Collectif.

Les salariés épargnants tirent parti de la valorisation attractive de leur épargne salariale. En effet, plus de 50 % de l'épargne salariale est disponible à tout moment.

Sur les six premiers mois de l'année, **la collecte nette sur l'ensemble des dispositifs d'épargne salariale et d'épargne retraite s'élève à 5,2 milliards d'euros.**



Contact Presse :

Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
 17 Square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
 Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



b. Hausse de l'investissement à long terme

L'épargne des salariés se tourne vers l'investissement en actions : 62 % des flux bruts sont placés en **fonds actions et en fonds diversifiés**.

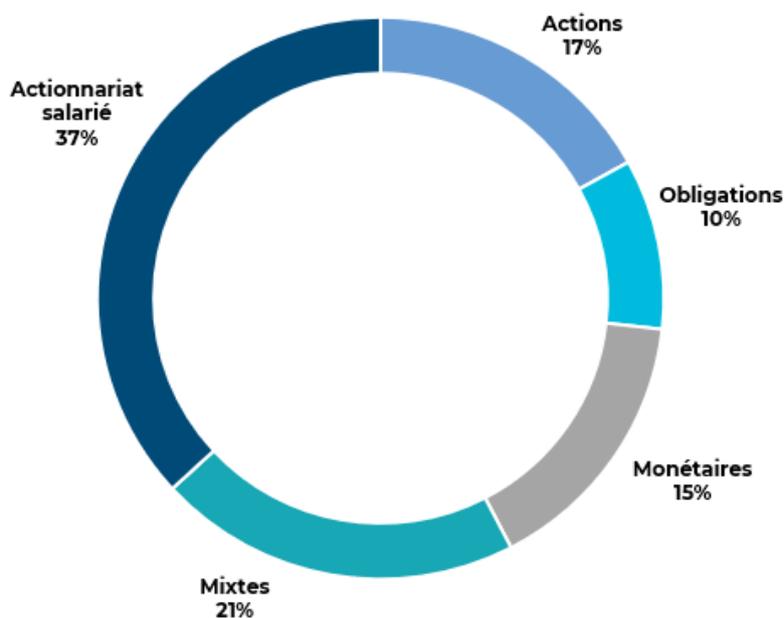
L'épargne retraite investie en gestion pilotée, conçue pour favoriser un placement à long terme, a progressé de 9,7 % en six mois, représentant 40 % des encours. Dans les dispositifs d'épargne retraite collective des entreprises (PER et PERCO), les fonds actions et diversifiés comptent pour plus de 63 % des actifs gérés.

Le **nombre d'entreprises offrant** un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite est en augmentation, avec une progression particulièrement soutenue sur l'épargne retraite :

- ✓ **429 600 entreprises** (+5,6 % sur un an) offrent un plan d'épargne salariale ou retraite (type PEE ou PERCO/PER Collectif) avec avoirs ;
- ✓ **251 800 entreprises** (+9,0 % sur un an) sont équipées d'un dispositif d'épargne retraite d'entreprise (type PERCO ou PER Collectif) avec avoirs.

2. Répartition des encours

Répartition des encours en épargne salariale et épargne retraite



Contact Presse :

Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
 17 Square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
 Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr

Fonds diversifiés et actionnariat salarié : une croissance solide des encours

Les encours des fonds diversifiés, hors actionnariat salarié, atteignent désormais **139,4 milliards** d'euros (+9,4 % sur un an), soutenus par une collecte nette positive de 6,9 milliards d'euros (+18,8 % par rapport à juin 2024).

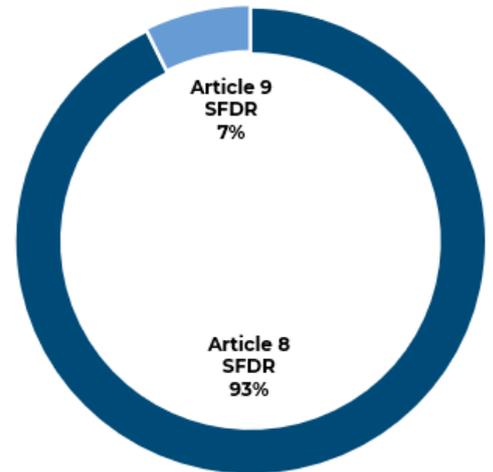
Les fonds durables, conformément à la réglementation SFDR, s'établissent à **119,6 milliards d'euros, soit 86 % des encours diversifiés**. Les versements vers ces fonds maintiennent une dynamique positive avec plus de 4 milliards d'euros de versements nets au premier semestre (+15,4 % par rapport à juin 2024).

Les fonds « Article 8 »¹ selon la réglementation SFDR représentent 110,9 milliards d'euros, tandis que les fonds « Article 9 »² totalisent 8,7 milliards d'euros.

Les **fonds solidaires** atteignent **17,9 milliards** d'euros avec des versements nets de 0,7 milliard d'euros (stable par rapport au premier semestre 2024).

Les fonds labellisés, tels que CIES (39,2 milliards d'euros), ISR (23,8 milliards d'euros), Finansol (7,1 milliards d'euros), Relance (1,8 milliard d'euros) et Greenfin (0,1 milliard d'euros) poursuivent leur progression. Les fonds labellisés Relance sont en extinction progressive, le label ayant une durée de 4 ans, non renouvelable.

Les encours en actionnariat salarié s'élèvent à **80,4 milliards** d'euros (+15,2 % par rapport à juin 2024).



3. Focus sur les dispositifs d'épargne retraite collectifs (PERCO et PER Collectif)

L'ensemble des produits collectifs d'épargne retraite, à savoir PERCO et PER Collectif au format compte-titres issus de la Loi PACTE, représente **36,7 milliards** d'euros d'encours (+12,9 % en un an). Ces produits d'épargne retraite bénéficient à **4,5 millions de personnes (+6,0 % sur un an) pour un total de 252 000 entreprises équipées (+9,0 % sur un an)**.

Les versements bruts sur les dispositifs collectifs d'épargne retraite s'établissent à **2,8 milliards d'euros** (en hausse de + 9,8 % par rapport au premier semestre 2024).

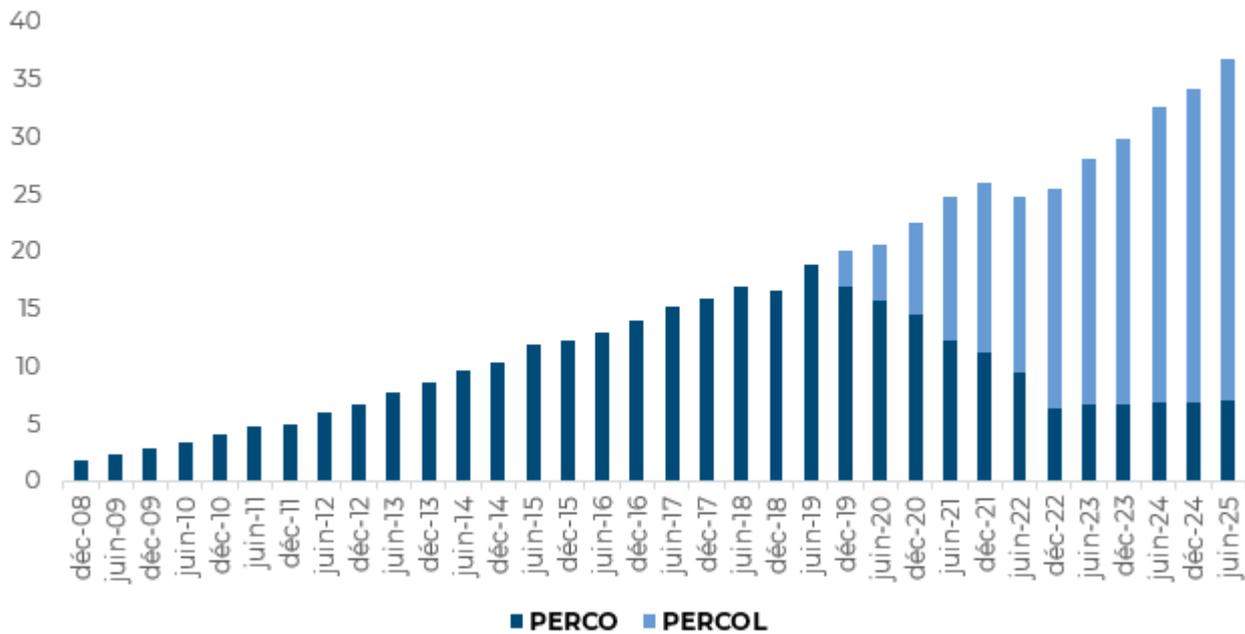
La collecte nette en épargne retraite collective affiche un solde positif de **1,8 milliard d'euros** (+11,4 % par rapport au premier semestre 2024).

¹ Produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales

² Produits qui ont pour objectif l'investissement durable



**Evolution des encours PERCO & PER Collectif
36,57 Mds€ à fin juin 2025 (+12,9 % sur un an)**



Le PER Collectif poursuit sa croissance dans les entreprises : plus de 3,6 millions d'épargnants en bénéficient, pour un encours de 29,7 milliards d'euros.

Chiffres clés PER Collectif

29,7 milliards d'euros d'encours

3,6 millions d'épargnants

192 000 entreprises bénéficiaires



Contact Presse :

Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
17 Square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles





L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour les investisseurs et l'avenir de notre pays. Elle regroupe **plus de 400 membres**, dont environ 330 sociétés de gestion, qui gèrent **90 % des encours sous gestion en France**. Le montant de ces encours s'élève à 5 000 milliards d'euros, montant le plus élevé des États membres de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.

**Contact Presse :**

Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
17 Square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles

